

**PROJET PROMOTION D'EMPLOIS DECENTS ET DE L'ENTREPRENEURIAT DANS
L'AGRICULTURE ET L'AGRO-INDUSTRIE POUR LES JEUNES DES ZONES
RURALES**

**Note d'information sur l'appel à candidature pour la formation en entrepreneuriat agricole
au centre Songhai**

1. Préambule

Dans le cadre de la mise œuvre des activités du projet promotion d'emplois décents et de l'entrepreneuriat dans l'agriculture et l'agro-industrie pour les jeunes des zones rurales, projet de l'Agence de la Planification et de la Coordination du NEPAD dans le cadre du Programme de Développement Rural, avec le soutien du Fonds Fiduciaire pour la Solidarité Africaine (FFSA), il est lancé un appel à candidature en vue d'une sélection pour une formation. Cette formation vise la création des perspectives d'emploi décent pour les jeunes grâce à la mise sur pied d'entreprises agricoles et agro-industrielles le long des chaînes de valeur stratégiques. Ce qui leurs permettra d'avoir des jeunes hommes et femmes capables de :

- ✓ Intérioriser l'agriculture comme un métier digne
- ✓ Valoriser les ressources locales disponibles pour créer la richesse
- ✓ Devenir des leaders susceptibles de créer une dynamique entrepreneuriale
- ✓ Développer des attitudes et aptitudes qui les mettent dans une logique de culture de succès
- ✓ Produire des biens et services utiles pour le mieux-être socio-économique de leur communauté
- ✓ Considérer l'environnement comme un « partenaire », un patrimoine à sauvegarder
- ✓ Transformer les avantages comparatifs de leur milieu en avantages compétitifs dans un monde de plus en plus globalisant.

2. Profil à l'entrée de la formation

Des hommes et des femmes qui ont ressenti la nécessité de leur transformation, de leur préparation pour prendre en main leur propre destin et contribuer à l'épanouissement de leur communauté de base. Le candidat à cette formation doit se prévaloir des attitudes et aptitudes suivantes :

- ✓ L'adhésion à la vision du développement de Songhai basée sur la reconversion des mentalités pour une revalorisation du travail social
- ✓ l'ambition pour sa propre vie et pour le développement de sa communauté
- ✓ l'ouverture à l'assimilation de valeurs et d'aptitudes nouvelles
- ✓ la manifestation d'un désir d'innovation et de curiosité
- ✓ aptitude à vivre et à s'épanouir en milieu rural

3. Description de la formation

La formation est organisée en régime d'internat au Centre Songhai. Il s'agit d'une formation pratique dans les activités de production agricole (végétale, animale et piscicole), transformation agro-alimentaire, création et gestion d'entreprise agricole. Elle dure deux mois (02) mois. Au terme des deux (02) mois de formation, les bénéficiaires s'installeront à leur propre compte ou continueront leurs activités. Les meilleurs seront éligibles à un financement pour appuyer la création ou le développement de leur entreprise.

4. Conditions

Les postulants doivent remplir les conditions ci-après :

- être de nationalité béninoise,
- être âgé de 18 à 35 ans,
- avoir une expérience dans les activités agricoles et/ou en transformation agro alimentaire,
- avoir une passion pour la vie en milieu rural,
- être apte à suivre la formation et prêt à s'installer à son propre compte ou à poursuivre ses activités au terme de la formation,
- être titulaire d'un diplôme en agriculture et / ou en enseignement technique et général. Le diplôme minimum requis est le BEPC ou son équivalent dans les domaines ci-dessus cités,

5. Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra impérativement comporter :

- 1. une demande manuscrite adressée au Directeur du centre de formation,**
- 2. Une lettre de motivation manuscrite adressée au Directeur du centre de formation**
- 3. une photocopie légalisée de la carte nationale d'identité ou du passeport ou de certificat de nationalité,**
- 4. une copie légalisée du diplôme exigé,**
- 5. un curriculum vitae détaillé,**
- 6. un engagement sur honneur à respecter le règlement intérieur du Centre de formation et à s'installer à son propre compte ou poursuivre ses activités à la fin de la formation.**
- 7. Une photo couleur entière récente du candidat**

NB : La possession d'un titre de propriété de parcelle et/ou de domaine cultivable dont dispose le postulant pour son installation est un atout. Tout postulant en activités agricoles est privilégié.

6. Délai et lieu de dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature sont reçus du **1^{er} au 30 juin 2017** par dépôt physique à l'un des lieux ci-après :

- ✓ **Songhaï Ouando (Porto-Novo)**
- ✓ **Songhaï Atagara (Parakou)**
- ✓ **Songhaï Kpakpassa (Savalou)**
- ✓ **Songhaï Kinwédji (Lokossa)**

Tout dossier incomplet ou parvenu hors délai sera déclaré irrecevable.

Pour toutes informations complémentaires s'adresser :

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au :

- ✓ Centre Songhaï Porto-Novo : Tél. : 20 24 60 92 / 20 24 68 81 ; Fax : 20 24 72 50 ou formation@songhai.org
- ✓ Songhaï – Lokossa : Tél. : 22 41 13 96
- ✓ Songhaï – Savalou : Tél. : 96 06 88 26
- ✓ Songhaï – Parakou : Tél. : 97 53 05 42